Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213503469-20260521-202026-DE

Arrondissement de SAINT MALO
Canton de COMBOURG
Commune de TRIMER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Christophe BAOT, Maire, dans la salle de la Mairie sur convocation légalement adressée dans les délais réglementaires.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2026.
Date d'affichage de la convocation : 20 avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 08

Présents : M. Christophe BAOT, M André BRIAND, M. Michel COLAS, M. Loïc BOULLIER, M. Jean-Philippe CHEVALIER, Mme Anne-Laure LE BRIS, Mme Michèle PELLAN, Mme Fabienne BOULLIER, M. Vincent CHAINON, Mme Emilie ROBIN, Mme Valérie LANGLAIS.

Secrétaire de séance : M André BRIAND

Délibération n° 20/2026

O B J E T : SOUTIEN A L'ANIMATION ET A LA VIE SOCIALE DANS LES PETITES COMMUNES. AIDE FORFAITAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE.

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la politique d'aide à l'animation instaurée par la communauté de communes Bretagne Romantique qui propose une subvention de 305 € par an pour les manifestations proposant de l'animation ou de la vie sociale.

Monsieur le Maire propose de solliciter ladite subvention dans le cadre de la journée Trim en Zik animée par l'association Sports et Loisirs qui se déroulera le 30 mai 2026 place de l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- SOLLICITE une subvention de 305 € à la communauté de communes Bretagne Romantique.

Date d'affichage : 12 mai 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire,
M. Christophe BAOT

MAIRIE DE TRIMER (Ille-&-Vilaine)